



وهران في:.....

Avis d'appel d'offres Ouvert Avec exigence de capacités minimales N° 46 /2025 NIF : 099 931 010 421 329

Conformément aux article 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour La réalisation des 300 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires «Travaux reste à réaliser» (Programme 600 Logements Année 2021) SIS à Gdyl commune de Gdyl, Wilaya d'Oran en Lot unique

Le présent avis d'appel d'offres 'adresse aux entreprises publiques ou privées physiques ou morales, de droit algérien et remplissant les conditions d'éligibilité dans le tableau ci-dessous :

- Conditions d'éligibilité:

Capacités	Conditions minimales d'éligibilité	Pièces justificatives
Professionnelles	Catégorie 04 ou Plus activité principale bâtiments en cours de validité	Certificat de qualification professionnelle en cours de validité
Financières	Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 40 Millions DA durant les trois (03) dernières années (2022-2023-2024)ou (2023-2024-2025).	les bilans doivent être visés par les services des impôts ou commissaire aux comptes
Techniques	Références Professionnelles : Avoir réalisé des travaux de bâtiment	Attestation de bonne exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics
	Moyens Matériels : - Une (01) Grue mobile - Un (01) Camion 05T Ou Plus	Les moyens matériels doivent être justifiés par carte grise avec police d'assurance en cours de validité

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi El Houari Oran, Contre un paiement des frais de reproduction fixés à 5 000,00 DA/TTC non remboursable.

-Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées conformément à l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges, les offres doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant dossier de candidature avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant l'offre technique avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées sous un pli anonyme et fermé et ne comprenant que l'expression suivante:

A Monsieur Le Directeur Général de l'OPGI d'Oran
Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N46/2025.

Projet : La réalisation des 300 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires «Travaux reste à réaliser» (PROGRAMME 600 LOGEMENTS ANNEE 2021) SIS à GDYEL commune de Gdyel, Wilaya d'Oran en Lot unique

- L'Offre devra être déposée à l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran sis 08, Place Boudali Hasni Sid Houari /Oran.
- Le délai de préparation des offres est de Dix (10) jours, l'heure limite dépôt des offres à 12H00.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure de l'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12H00 à compter de la première parution dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP ou journal électronique .
- La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13h00, en séance publique, au siège de L'OPGI d'Oran.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés de la dure de préparation des offres, à compter du dernier jour de dépôt des offres.
- Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.